

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ABG COMMUNICATION »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON TOIT  
ROUGE CITE EECI, Lot 217, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 26/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ABG COMMUNICATION »

Objet :

- Communication ;
- Commerce général ;
- Achats et ventes d'accessoires téléphonique ;
- Toutes prestations de services.
- L'acquisition de parts sociales ou actions de toutes sociétés civiles ou commerciales ;
- La prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou annexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement ;
- Et plus généralement, toute opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou à favoriser son extension ou son développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrication

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
TOIT ROUGE CITE EECI, Lot 217, Ilot 00

Dirigeant(s) M GANA ABOUBACAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01254 du 06/02/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10067/GTCA/RC/2023 du 06/02/2023

